



ITALIE DU SUD COTE AMALFITAINE

Du 24 au 30 MAI 2027

PRIX 1800 euros par personne MAXIMUM

Ce prix sera revu selon le nombre de personnes inscrites et un remboursement sera effectué à chaque participant

LE PRIX COMPREND :

- ** Le transfert en autocar de votre ville
- ** Les vols directs charter (selon ouverture des vols en 2026) au départ de Lyon vers Naples aller/retour
- ** Les taxes aéroport et surcharge carburant à ce jour
- ** Bagages de 15kg inclus + sac souple à bord de l'avion
- ** L'hébergement pour 6 nuits à l'hôtel présenté ci-dessous ou similaire
- ** La pension complète du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 7
- ** Les boissons ½ eau, ¼ vin et café inclus à chaque repas
- ** Les services de votre guide-accompagnateur du jour 1 au jour 7
- ** La garantie financière officielle française souscrite auprès de l'APST
- ** Les assurances assistance-rapatriement offertes par Escapades-Groupes
- ** Les assurances multirisques
- ** Une réunion d'information avec l'agence partenaire Escapades-Groupes avant le départ
- ** Le Kit Carnet de Voyage Escapades-Groupes comprenant : carnet de voyage avec la guide sur la destination ou toutes autres surprises

CONDITIONS D'ANNULATION

- de 91 jours avant le départ : franchise de 115€ non remboursable par personne
- De 90 à 61 jours : 50% de pénalité du montant du voyage par personne
- De 60 à 41 jours : 75% de pénalité du montant du voyage par personne
- De 40 à 00 jours : 100% de pénalité du montant du voyage par personne

Dans tous les cas, les frais retenus en cas d'annulation ne sauraient être inférieurs au montant des frais de dossiers retenus pour une annulation à plus de 91 jours précédant le départ.

Des conditions particulières d'annulation tels que décès, mutation, maladie sont étudiés au cas par cas et seront pris en considération (en annexe contrat d'assurance joint qui prendra en charge sur justificatif la totalité des remboursements)

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- ** Les pourboires aux guides locaux, guide-accompagnateur, chauffeur = à votre convenance
- ** Les dépenses personnelles
- ** Le supplément single : 195 euros

REGLEMENT : 2 propositions de règlement :

- 1ère proposition : paiement échelonné sur 10 mois à compter de mai 2026, soit 10 échéances de 180 euros.
- 2ème proposition : acompte à la réservation de 400 euros en juillet 2026 et le solde soit 1400 euros pour mars 2027
- 3ème proposition : paiement échelonné en 4 fois : 4 chèques de 450 euros en avril 2026, septembre 2026, janvier 2027 et mars 2027

Si ces 3 propositions ne vous conviennent pas, vous pouvez prendre contact avec Amandine CASSIER-PAPEZ directement (coordonnées ci-dessous)

CHEQUES VACANCES ACCEPTES (attention à la date de validité , ils doivent être valables jusqu'à fin d'année 2027)

INSCRIPTION :

Les inscriptions sont à faire parvenir à Amandine CASSIER-PAPEZ avant le 30/06/2026
ASCE 21 – DDT 21
57 rue de Mulhouse
21000 DIJON

amandine.cassier@developpement-durable.gouv.fr

Tél : Tel : 03 39 59 64 27 - Mobile : 07 63 75 30 12

.....A détacher.....

ITALIE

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

.....

Numéro de téléphone portable :

Numéro de carte adhérent ASCE :

1ère proposition

2ème proposition

3ème proposition